



CLUB DES PLAISANCIERS DE CANET EN ROUSSILLON

Les Actions du CPCR

TOUS AMOUREUX DE LA MER

2022



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DES PRÉSIDENTS DES CLUBS DES PLAISANCIERS DES PORTS DE LA CÔTE CATALANE « LE CARGO »

Compte Rendu de la réunion des Présidents des clubs des Plaisanciers des Ports de la côte catalane « le CARGO »

Sur invitation de Jean Florence*, une réunion du CARGO regroupant les Présidents des clubs des Plaisanciers de certains ports d'Occitanie : Canet-en-Roussillon, Argelès, Banyuls, Sainte Marie, Barcarès, St Cyprien s'est tenue le 23/02/2021 dans le local du CPR à Canet en Roussillon.

Ci-joint le compte-rendu.

• Introduction de Jean Florence

Retraité ancien cadre Club Med, président fondateur du CPR, ancien conseiller municipal à Canet-en-Roussillon, délégué au port ,chargé de mission auprès du Maire .

Plaisancier...BE d'état Voile ... Skipper

En introduction Jean Florence veut souligner qu'il n'est pas mandaté qu'il n'a aucune ambition, sinon la seule de répondre à l'attente des plaisanciers.

Il informe les Présidents que si cette réunion concerne la redécouverte du Cabotage dont les escales seraient gratuites...c'est qu'il en a déjà parlé et a échangé avec le Président de la Fédération Mr Serge PALLARES...et que ce projet serait possible d'être présenté prochainement, à l'ensemble des ports de l'Occitanie.

Compte Rendu de la réunion des Présidents des clubs des Plaisanciers des Ports de la côte catalane « le CARGO »

Le Constat sur La Plaisance

En soixante ans, la Plaisance, comme tout être vivant ,a évolué.

Les bateaux, la construction, les Ports etc., et peut-être aussi l'objectif, la motivation, la destination...

Les plaisanciers ont peut-être fait le tour de la Méditerranée, des Antilles, des criques , des abris... ?

Les vacances de 3 semaines et plus ne sont plus possibles, ou on en prend plus souvent et moins longtemps, ce qui entraîne un éloignement moins important.

Beaucoup de contraintes ont impacté les plaisanciers et la plaisance, certaines ne sont pas conjoncturelles mais risquent de perdurer après la crise sanitaire.

Tous les secteurs s'interrogent sur leurs devenirs et réfléchissent déjà à inventer de nouveaux modes de fonctionnement.

L'aéronautique, l'automobile, l'agriculture et tout le tertiaire avec le télétravail est en pleine réflexion pour l'après Covid... avec une large place pour le « local et les circuits courts ».

Pour la plaisance, le « local et les circuits courts » s'appellerait « le CABOTAGE ».

L'objectif de cette réunion est donc de partager cette réflexion avec les représentants des plaisanciers pour formuler une demande concrète et une collaboration auprès de la Fédération Française des Ports de Plaisance pour la mise en place d'une procédure de facilitation d'un cabotage dans tous les ports de notre côte.

Compte Rendu de la réunion des Présidents des clubs des Plaisanciers des Ports de la côte catalane « le CARGO »

A . Analyse de la situation des Plaisanciers

Les plaisanciers consacrent un budget important pour continuer à payer les places des ports, les indispensables entretiens, les assurances obligatoires et taxes de navigation.

Peuvent-ils continuer à subir ces contraintes ?

Ils savent aussi qu' aujourd'hui, par exemple, on voit fleurir des bouées payantes dans des mouillages qui étaient gratuits.

Le prétexte écologique de ne pas mouiller dans l'herbe ne marche pas pour un Marin : on ne mouille pas dans l'herbe car on sait que ça ne tient pas et que les posidonies constituent le garde-manger des poissons et coraux.

Nous comprenons que cet argument fallacieux sert uniquement à nous rediriger vers les marinas payantes.

Compte Rendu de la réunion des Présidents des clubs des Plaisanciers des Ports de la côte catalane « le CARGO »

B, La vie des Ports

Pour un client de passage en escale, seul l'encaissement de la place de port compte, sans penser que ce même plaisancier pourrait aussi participer à la vie de la cité , en allant dépenser son argent à terre dans les restos et autres lieux de convivialité, le budget pour une nuit à l'abri, avec seulement l'eau et l'électricité, ne permet souvent pas de descendre à terre pour dépenser au titre de plaisir .

Comme ce plaisancier dispose déjà d'un emplacement dans son port d'attache, il pourrait disposer de la gratuité de port lors de son cabotage dans sa région puisqu'il laisse son emplacement libre.

Les ports ne nécessitant aucun investissement supplémentaire, pontons d'accueil ,ni en gestion car les moyens digitaux actuels permettront de partager l'information en temps réel.
C'est une approche qui doit évoluer ... on doit aussi considérer, en contre partie, qu'un plaisancier devrait participer, donner de son temps pour la vie du port.

Le port étant un théâtre, un lieu de vie dans lequel les plaisanciers en seraient les acteurs, la direction du Port et l'office de tourisme en seraient les metteurs en scène, la municipalité, les sponsors privés et les professionnels en seraient les producteurs.

On peut imaginer le lien, le plaisir que pourrait générer cette nouvelle approche que serait un cabotage libre dans nos ports, générant des rencontres, des manifestations sur l'eau et à terre !.

Jean Florence tient à souligner qu'un Port n'est pas uniquement un parc à bateaux, il est un lieu de vie particulier avec une ambiance, une éthique, une fraternité, un lieu d'attente personnelle, un lieu de rêve, de plaisir, de bien être, de liberté. Le plaisancier vient s'y ressourcer, y trouver autant que possible un endroit qui est son jardin et dans lequel il ne tient pas à retrouver ce qu'il a laissé à l'extérieur.

Son attente est aussi celle de participer, de partager, de transmettre généreusement son expérience.

Sur un autre plan ce Cabotage libre serait bien utile aussi à faire « lâcher les amarres » à certains plaisanciers qui hésitent souvent par la peur des mouillages forains ou les prix élevés de l'escale dans un port.

Compte Rendu de la réunion des Présidents des clubs des Plaisanciers des Ports de la côte catalane « le CARGO »

- **Tour de table des Présidents des clubs de Plaisanciers présents**

La parole est ensuite donnée à la salle pour recueillir l'avis des représentants des plaisanciers des ports représentés. Les trois constats ont fait l'unanimité des interventions :

Le plaisancier attend de pouvoir de nouveau avoir du plaisir ...il sent une sur contrainte et ne pourra pas tenir longtemps ainsi...il a besoin dès cet été de re naviguer, sachant que la pandémie risque de restreindre encore cette année sa navigation.

L'initiative de la mise en place d'un cabotage gratuit dans la Région est nature à faire évoluer grandement la relation Plaisanciers-Structure Publique et Territoriale

- **Conclusion**

Tous les Présidents de clubs présents approuvent la démarche, donnent leur mandat à Jean FLORENCE pour les représenter et se tiennent mobilisés pour travailler en accord avec les Ports sur les modalités pratiques de la mise en place de ce cabotage dans toute l'Occitanie et mobiliser les Plaisanciers de leur port pour une participation active à la réussite de cette évolution dans l'intérêt général de la vie des ports de la Région.



CLUB DES PLAISANCIERS DE CANET EN ROUSSILLON

FIN